

DEMANDE D'AIDE A LA FORMATION BAFA OU BAFD EN ILLE-ET-VILAINE

A compléter par le stagiaire :

Allocataire Caf:	Oui □	No	on 🗆
(en l'absence de nui	méro existant, il vous e Msa, adressez-vous à votre		retagne.msa.fr/lfp/bafa-bafd)
			e de naissance :
Adresse : Téléphone :			
<u>Situation familiale</u> :	Célibataire □	Vie maritale □	Pacs/mariage □
votre situation :	Lyceen/etudiant □ Salarié □		Chômage non indemnisé i
FORMATION : Cocher d'une croix la session de formation pour laquelle la bourse est demandée (rappel : la bourse d'Ille-et-Vilaine n'est valable qu'une fois par formation)			
BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) : □ Formation générale			
BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) : □ Formation générale □ Perfectionnement			
Je soussigné(e)certifie que les renseignements portés sur cette demande sont exacts et je m'engage à suivre l'ensemble de la formation.			
Fait à, le/			
Signature du candidat :			











A SAVOIR:

Une aide payée directement au bénéficiaire sur production d'un certificat d'inscription. Cf conditions et barèmes pour le bénéfice de l'aide BAFA ou BAFD sur le règlement intérieur des Aides aux Familles disponible sur caf.fr

→ Allocataire et enfant d'allocataire : prise en compte du quotient familial connu au dossier Caf.

→ Non-allocataire et enfant de non-allocataire :

Calcul du quotient sur la base du revenu brut global de l'avis d'imposition N-2 :

1/12ème du revenu brut global N-2
Nombre de parts de l'avis d'imposition N-2

PIECES A JOINDRE:

- 1 **Votre certificat d'inscription au stage** et le devis signé de l'organisme de formation avec envoi dans les 3 mois suivant l'inscription.
- 2 Votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal (RIP).
- 3 Renseignements concernant votre situation fiscale :
- > la photocopie de votre dernier avis d'imposition ou de celui de vos parents (selon rattachement fiscal), pour la catégorie "non-allocataire et enfant de non-allocataire" (Cf ci-dessus). (En 2024 = Avis d'imposition année 2023 correspondant aux ressources 2022).

ATTENTION: N'oubliez pas de fournir ensuite, dans les 3 mois suivant la réalisation de la session de formation concernée, la facture définitive et/ou l'attestation de validation.







